

CAP OBLIG SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETTEE AU 30 SEPTEMBRE 2021

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2021

En notre qualité de commissaire aux comptes de « CAP OBLIG SICAV », et en exécution de la mission prévue par l'article 8 du code des organismes de placement collectif tel que promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons réalisé l'examen limité des états financiers intermédiaires de « CAP OBLIG SICAV », qui comprennent le bilan au 30 septembre 2021, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un actif net totalisant 30.954.767 DT et un résultat net de la période allant du 1^{er} juillet 2021 au 30 septembre 2021 s'élevant à 431.597 DT.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation de ces états financiers intermédiaires conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité d'informations financières intermédiaires.

Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste à obtenir les informations nécessaires, principalement auprès des personnes responsables des aspects financiers et comptables et à mettre en œuvre des procédures analytiques ainsi que toute autre procédure d'examen appropriée. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes d'audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la société « CAP OBLIG SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 septembre 2021 ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période de 3 mois close à cette date conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes d'observation

- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée depuis l'exercice 2018 par la société «CAP OBLIG SICAV» pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-Verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- L'émergence de la pandémie du COVID-19 a eu et continue d'avoir un impact sur l'environnement économique. La société « CAP OBLIG SICAV » n'est pas en capacité d'apprécier son impact éventuel sur ses performances futures. A la date d'arrêté des états financiers trimestriels de la société, la direction de la

société gestionnaire n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Notre conclusion ne comporte pas de réserves à l'égard de ces points.

Autres obligations légales et réglementaires

Par référence à l'article 29 du code des OPC et l'article 02 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001, nous attirons l'attention sur le point suivant :

- Au cours du troisième trimestre 2021, l'actif de la « CAP OBLIG SICAV » a été employé en des titres émis par l'ATB, en dépassement de la limite légale de 10% fixée par l'article 29 de la loi n°2001-83 portant promulgation du code des Organismes de Placement Collectif. Au 30 septembre 2021, ce taux est de l'ordre de 14,62%.

Le Commissaire aux Comptes :
LES COMMISSAIRES AUX COMPTES ASSOCIES –MTBF-
Mohamed Lassaad BORJI

BILAN
ARRETE AU 30/09/2021
(Exprimé en Dinar Tunisien)

En TND		30/09/2021	30/09/2020	31/12/2020
<u>ACTIF</u>				
AC1 - Portefeuille titres	4.1	17 248 229	9 389 395	9 777 250
AC1a Actions et valeurs assimilées		1 329 694	1 020 040	1 184 404
AC1b Obligations et valeurs assimilées		15 918 535	8 369 355	8 592 846
AC2 - Placements monétaires et disponibilités		13 734 605	14 281 691	13 790 276
AC2a Placements monétaires	4.3	12 490 265	14 000 375	13 493 181
AC2b Disponibilités		1 244 340	281 316	297 095
AC3 - Créances d'exploitation		-	-	-
AC4 - Autres actifs		-	5 109	-
Total Actif		30 982 834	23 676 195	23 567 526
<u>PASSIF</u>				
PA1 Opérateurs créditeurs	4.5	22 044	17 370	18 406
PA2 Autres créditeurs divers	4.6	6 023	23 385	5 536
Total Passif		28 067	40 755	23 942
<u>ACTIF NET</u>				
CP1 Capital	4.7	29 794 485	22 642 904	22 289 674
CP2 - Sommes distribuables		1 160 282	992 536	1 253 910
CP2a Sommes distribuables des exercices antérieurs		22	173	170
CP2b Sommes distribuables de la période		1 160 260	992 363	1 253 740
Actif Net		30 954 767	23 635 440	23 543 584
Total Passif et Actif Net		30 982 834	23 676 195	23 567 526

ETAT DE RESULTAT
POUR LA PERIODE DU 01/01/2021 AU 30/09/2021
(Exprimé en Dinar Tunisien)

En TND			Période du 01/07/2021 au 30/09/2021	Période du 01/01/2021 au 30/09/2021	Période du 01/07/2020 au 30/09/2020	Période du 01/01/2020 au 30/09/2020	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020
PR1	Revenus du portefeuille Titres	4.2	274 095	534 613	119 227	342 015	477 875
PR1a	Dividendes		-	-	-		-
PR1b	Revenus des obligations et valeurs assimilées		274 095	534 613	119 227	342 015	477 875
PR2	Revenus des placements monétaires	4.4	218 382	718 188	233 068	719 040	933 066
Total Revenus des Placements			492 477	1 252 801	352 295	1 061 055	1 410 941
CH1	Charges de gestion des placements	4.8	(68 966)	(184 651)	(52 369)	(144 342)	(198 194)
Revenus Nets des Placements			423 511	1 068 150	299 926	916 713	1 212 747
CH2	Autres charges	4.9	(8 963)	(24 178)	(6 721)	(19 084)	(31 095)
Résultat d'Exploitation			414 548	1 043 972	293 205	897 629	1 181 652
PR4	Régularisation du résultat d'exploitation		(11 467)	116 288	21 694	94 734	72 088
Sommes distribuables de la Période			403 081	1 160 260	314 899	992 363	1 253 740
PR4	Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		11 467	(116 288)	(21 694)	(94 734)	(72 088)
	Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		14 554	(13 716)	7 826	6 154	20 512
	Frais de négociation de titres		-	-	-	(1 426)	(1 426)
	Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres		2 495	78 856	3 943	29 710	36 050
Résultat Net de la Période			431 597	1 109 112	304 974	932 067	1 236 788

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
POUR LA PERIODE DU 01/01/2021 AU 30/09/2021
(Exprimé en Dinar Tunisien)**

En TND	Période du 01/07/2021 au 30/09/2021	Période du 01/01/2021 au 30/09/2021	Période du 01/07/2020 au 30/09/2020	Période du 01/01/2020 au 30/09/2020	Période du 01/01/2020 31/12/2020
AN1- <u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>431 597</u>	<u>1 109 112</u>	<u>304 974</u>	<u>932 067</u>	<u>1 236 788</u>
AN1a Résultat d'exploitation	414 548	1 043 972	293 205	897 629	1 181 652
AN1b Variation des plus ou moins valeurs potentielles sur titres	14 554	(13 716)	7 826	6 154	20 512
AN1c Plus ou moins valeurs réalisées sur cessions de titres	2 495	78 856	3 943	29 710	36 050
AN1d Frais de négociation de titres	-	-	-	(1 426)	(1 426)
AN2 - <u>Distribution de dividendes</u>	:-	<u>(1 023 685)</u>	:-	<u>(845 319)</u>	<u>(845 319)</u>
AN3 - <u>Transactions sur le capital</u>	<u>(504 978)</u>	<u>7 325 756</u>	<u>636 401</u>	<u>3 344 923</u>	<u>2 948 346</u>
AN3a <u>Souscriptions</u>	<u>6 407 898</u>	<u>32 689 826</u>	<u>5 631 785</u>	<u>24 632 538</u>	<u>28 943 944</u>
CSS Capital	6 192 929	31 710 067	5 423 677	23 707 807	27 806 851
RSNDS Régularisation des sommes non distribuables	13 582	44 234	7 459	17 153	25 177
RSD Régularisation des sommes distribuables	201 387	935 525	200 649	907 578	1 111 916
AN3b <u>Rachats</u>	<u>(6 912 876)</u>	<u>(25 364 070)</u>	<u>(4 995 384)</u>	<u>(21 287 615)</u>	<u>(25 995 598)</u>
CSR Capital	(6 685 584)	(24 279 364)	(4 809 771)	(20 141 225)	(24 613 287)
RSNDR Régularisation des sommes non distribuables	(14 438)	(35 266)	(6 662)	(14 034)	(22 968)
RSD Régularisation des sommes distribuables	(212 854)	(1 049 440)	(178 951)	(1 132 356)	(1 359 343)
Variation de l'actif net	<u>(73 381)</u>	<u>7 411 183</u>	<u>941 375</u>	<u>3 431 671</u>	<u>3 339 815</u>
AN4 - <u>Actif net</u>					
AN4a Début de période	31 028 148	23 543 584	22 694 065	20 203 769	20 203 769
AN4b Fin de période	30 954 767	30 954 767	23 635 440	23 635 440	23 543 584
AN5 - <u>Nombre d'actions</u>					
AN5a Début de période	297 865	219 750	217 369	188 184	188 184
AN5b Fin de période	293 008	293 008	223 437	223 437	219 750
Valeur liquidative	<u>105,645</u>	<u>105,645</u>	<u>105,781</u>	<u>105,781</u>	<u>107,138</u>
AN6 - <u>Taux de rendement annualisé (%)</u>	<u>5,68%</u>	<u>5,26%</u>	<u>5,25%</u>	<u>5,73%</u>	<u>5,56%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

CAP OBLIG SICAV est une société d'investissement à capital variable obligataire de type distribution, régie par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation des codes des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 18 septembre 2001, et a reçu l'agrément du ministre des finances en date du 27 novembre 2000.

La SICAV a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe par l'utilisation exclusive de ses fonds propres. Elle a reçu le visa du Conseil du Marché Financier en date du 03 décembre 2001 sous le n° 01.434.

La gestion de la SICAV est confiée à la société d'intermédiation en bourse « COFIB CAPITAL FINANCES ». Le dépositaire exclusif des actifs de la SICAV est la banque « ATB ».

2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 septembre 2021 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2 Evaluation des placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 septembre 2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société CAP OBLIG SICAV figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 »

La société «CAP OBLIG SICAV» ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leurs valeurs liquidatives. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.3 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4- NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

4.1 Note sur le portefeuille titres

Le portefeuille-titres est composé au 30 septembre 2021 de bons de trésor assimilables, titres OPCVM et d'obligations.

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2021 à 17.248.229 DT et se répartit comme suit :

Désignation du Titre	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2021	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées		15 487 351	15 918 535	51,43%
<i>Emprunts d'Etat</i>		10 682 295	10 901 624	35,22%
EMP NAT 2014 Cat C	20 000	750 000	760 752	2,46%
EMP NAT 2021 Cat B	90 000	9 000 000	9 159 696	29,59%
BTA 6% 10 2023**	1 050	932 295	981 176	3,17%
<i>Emprunts de sociétés</i>		4 805 056	5 016 911	16,21%
ATB 2007/1	3 000	37 500	38 297	0,12%
ATL 2017/1	5 000	100 000	103 308	0,33%
ABC 2020/1	10 000	800 000	819 480	2,65%
AMEN BANK 2020/3	10 000	1 000 000	1 046 576	3,38%
BTE 2016	10 000	200 000	208 080	0,67%
CIL 2016/2	5 000	100 000	103 736	0,34%
HL 2015/1 CB	10 000	157 556	162 852	0,53%
HL 2017/3	3 500	140 000	146 087	0,47%
HL 2017/2	3 500	70 000	70 974	0,23%
HL SUB 2018/1	3 500	140 000	143 237	0,46%
HL 2018/2	1 000	60 000	63 197	0,20%
HL 2020/2	10 500	1 050 000	1 128 548	3,65%
TL 2018/1	3 500	140 000	143 587	0,46%
TL 2014/2	13 000	260 000	272 886	0,88%
TLF 2021-1	2 000	200 000	207 186	0,67%
TLF 2019-1	2 500	150 000	153 560	0,50%
UIB SUB 2016	5 000	100 000	104 348	0,34%
UIB 2009/1	2 500	100 000	100 972	0,33%
Titres OPCVM		1 313 636	1 329 694	4,30%
FCP SALAMETT CAP	73 028	1 313 636	1 329 694	4,30%
Total Portefeuille Titres		16 800 987	17 248 229	55,72%

Les titres ayant connu des mouvements au cours du troisième trimestre 2021 se présentent comme suit:

Désignation du titre	Coût d'acquisition au 01-07-2021	Acquisition	Remboursement ou cession	Coût d'acquisition des titres cédés / remboursés	Plus ou moins values réalisés	Coût d'acquisition au 30-09-2021
Obligations et Valeurs assimilées	262 500	9 000 000	92 500	92 500	-	9 170 000
<i>Emprunts d'Etat</i>	-	9 000 000	-	-	-	9 000 000
EMP NAT 2021 Cat B	-	9 000 000	-	-	-	9 000 000
<i>Emprunts de Sociétés</i>	262 500	-	92 500	92 500	-	170 000
HL 2017/2	140 000	-	70 000	70 000	-	70 000
UIB 2009/1	112 500	-	12 500	12 500	-	100 000
UIB 2011/1	10 000	-	10 000	10 000	-	-
Titres des OPCVM	1 016 647	694 525	400 032	397 537	2 495	1 313 635
FCP SALAMETT CAP	1 016 647	694 525	400 032	397 537	2 495	1 313 635
Total	1 279 147	9 694 525	492 532	490 037	2 495	10 483 635

4.2 Note sur les revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres (des intérêts courus et/ou échus) pour la période allant du 01 janvier 2021 au 30 septembre 2021 totalisent 534.613 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	Période Du 01/07/2021 Au 30/09/2021	Période Du 01/01/2021 Du 30/09/2021	Période Du 01/07/2020 Au 30/09/2020	Période Du 01/01/2020 Du 30/09/2020	Période Du 01/01/2020 Au 31/12/2020
Revenus des obligations de sociétés	92 095	302 672	93 724	269 792	380 424
Revenus des emprunts d'Etat	182 000	231 941	25 503	72 223	97 451
Total	274 095	534 613	119 227	342 015	477 875

4.3 Note sur les placements monétaires

Les placements monétaires s'élèvent au 30 septembre 2021 à 12.490.265 DT contre 14.000.375 DT au 30 septembre 2020. Le détail des placements monétaires à la date du 30 septembre 2021 est présenté au niveau du tableau suivant :

Désignation	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2021	% de l'Actif Net
Placements à Terme	4 000 000	4 022 675	13,00%
PLT 01/11/2021 ATB 3 mois à 7,29%	2 000 000	2 019 174	6,52%
PLT 20/12/2021 ATB 3 mois à 7,26%	2 000 000	2 003 501	6,47%

Désignation	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2021	% de l'Actif Net
Certificats de Dépôt	8 394 058	8 467 590	27,35%
CD_8,70%_10/11/2021 UNIFAC 70 jours	986 692	992 395	3,21%
CD_9%_24/11/2021 AIL 70 jours	986 241	989 386	3,20%
CD_7,26%_04/10/2021 ATB 10 jours	499 195	499 758	1,61%
CD_7,26%_08/10/2021 ATB 10 jours	499 195	499 436	1,61%
CD_7,26%_09/10/2021 ATB 10 jours	499 195	499 356	1,61%
CD_7,26%_10/10/2021 ATB 10 jours	998 390	998 551	3,23%
CD_7,26%_17/10/2021 ATB 30 jours	1 990 378	1 994 868	6,44%
CD_8,50%_18/10/2021 BH LEAS 180 jours	1 934 772	1 993 840	6,44%
Total	12 394 058	12 490 265	40,35%

4.4 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 718.188 DT pour la période allant du 01 janvier 2021 au 30 septembre 2021 et représentent le montant des intérêts courus et/ou échus sur les placements à terme et certificats de dépôt.

Le détail de ces revenus se présente comme suit :

Désignation	Période Du 01/07/2021 Au 30/09/2021	Période Du 01/01/2021 Du 30/09/2021	Période Du 01/07/2020 Au 30/09/2020	Période Du 01/01/2020 Du 30/09/2020	Période Du 01/01/2020 Au 31/12/2020
Revenus des Placements à Terme	74 743	220 238	81 583	239 644	312 532
Revenus des Certificats de Dépôt	143 639	497 950	151 485	479 396	620 534
Total	218 382	718 188	233 068	719 040	933 066

4.5 Note sur les opérateurs créditeurs

Ce poste comprend la somme due par CAP OBLIG SICAV au gestionnaire COFIB CAPITAL FINANCES. Elle s'élève à 22.044 DT au 30 septembre 2021 contre 18.406 DT au 31 décembre 2020.

4.6 Note sur les autres créditeurs divers

Ce poste comprend les sommes dues au titre de la redevance du CMF, la TCL et la retenue à la source. Le détail de ce poste est le suivant :

Désignation	Valeur au 30/09/2021	Valeur au 30/09/2020	Valeur au 31/12/2020
TCL à payer	392	269	342
Retenue à la Source	3 161	21 170	3 132
Redevance CMF	2 470	1 946	2 062
Total	6 023	23 385	5 536

4.7 Note sur le capital

La variation de l'actif net de la période du 01 juillet 2021 au 30 septembre 2021 s'élève à -73.381 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Montant
Variation de la part Capital	(476 462)
Variation de la part Revenu	403 081
Variation de l'Actif Net	(73 381)

Les mouvements sur le capital au cours du troisième trimestre 2021 se détaillent comme suit :

	Capital au 30/06/2021	Souscriptions réalisées	Rachats effectués	Capital au 30/09/2021
Montant	30 213 032	6 192 929	(6 685 584)	29 720 377(*)
Nombre de titres	297 865	61 055	65 912	293 008
Nombre d'actionnaires	735	52	65	722

(*) Il s'agit de la valeur du capital évalué sur la base de la part capital au 01-01-2021. La valeur du capital en fin de période est déterminée en ajoutant les sommes non distribuables de la période (du 01-01-2021 au 30-09-2021).

Ainsi la valeur du capital en fin de période est déterminée comme suit :

Désignation	30/09/2021
Capital sur la base part de capital de début de période	29 720 377
Variation des +/- values potentielles sur titres	(13 716)
+/- values réalisées sur cession de titres	78 856
Frais de négociation de titre	-
Régul des sommes non distribuables de la période	8 968
Capital au 30.09.2021	29 794 485

4.8 Note sur les charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération du gestionnaire. Le détail se présente comme suit :

Désignation	Période Du 01/07/2021 Au 30/09/2021	Période Du 01/01/2021 Du 30/09/2021	Période Du 01/07/2020 Au 30/09/2020	Période Du 01/01/2020 Du 30/09/2020	Période Du 01/01/2020 Au 31/12/2020
	Rémunération du Gestionnaire	68 966	184 651	52 369	144 342
Total	68 966	184 651	52 369	144 342	198 194

La convention de gestion, conclue entre CAP OBLIG SICAV et COFIB CAPITAL FINANCES, prévoit la facturation d'une commission de gestion de 0,75% hors taxes calculée quotidiennement, sur la base de l'actif net, et payée mensuellement. La commission de gestion au titre du troisième trimestre 2021 s'élève à 68.966 DT TTC.

Par ailleurs, il est à noter que les rémunérations du dépositaire et du commissaire aux comptes sont à la charge du gestionnaire «COFIB CAPITAL FINANCES».

4.9 Note sur les autres charges

Ce poste enregistre les charges relatives à la redevance versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net, la charge TCL ainsi que les autres impôts et taxes. Il se détaille comme suit :

Désignation	Période Du 01/07/2021 Au 30/09/2021	Période Du 01/01/2021 Du 30/09/2021	Période Du 01/07/2020 Au 30/09/2020	Période Du 01/01/2020 Du 30/09/2020	Période Du 01/01/2020 Au 31/12/2020
	Redevance CMF	7 727	20 688	5 868	16 172
TCL	1 236	3 290	853	2 712	3 599
Autres impôts et taxes	0	200	0	200	5 290
Total	8 963	24 178	6 721	19 084	31 095